

Titre du projet : Maison des naissances de Blainville

Nom de la municipalité : Ville de Blainville

Description du projet :

La Ville de Blainville a répondu à un appel d'offre du Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme pour la construction d'une maison des naissances. Il faut savoir que cet investissement était nécessaire, Blainville constituant l'une des trois villes au Québec à détenir une très jeune population et un taux de naissance croissant. En effet, depuis 2001, la population de la Ville s'est accrue de 29 %.

Le bâtiment ainsi construit a une superficie totale de 841 m². En plus des quatre chambres de naissance, on y trouve également cinq bureaux de consultation, une aire communautaire pour les familles et une salle polyvalente. Le personnel du service de sages-femmes comprend une responsable et six subordonnées qui offrent un service de suivi de grossesse.

Qui plus est, le bâtiment est éco-énergétique. En effet, il est muni d'un système récupérateur de chaleur pour l'air frais (système *Energy Recovery Ventilator*) d'une enveloppe thermique performante pour les murs extérieurs et les fenêtres et d'un éclairage efficace, avec des lampes de type fluorescent T-8 et des ballasts électroniques. Dix-sept ans après l'idée du premier projet pilote, la première maison des naissances des Laurentides voit le jour, projet réalisé grâce à la ténacité et la persévérance des groupes de femmes dans les Laurentides. Le concept retenu pour la maison des naissances surpasse le *Code modèle national de l'énergie des bâtiments* et fera bénéficier la ville de Blainville d'une économie de 4 552 \$ par année pour les coûts énergétiques.

Un bail de dix ans renouvelable a été signé avec le Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme, pour la location du bâtiment.

Région(s) : Laurentides

Population : 52 525 habitants

Dates de début et de fin du projet : Automne 2008 à automne 2009

Impacts énergétiques

| | Dépense énergétique initiale | Dépense énergétique finale | Économies |
|-------------|------------------------------|----------------------------|-----------|
| Électricité | 892 376 kWh/an | 605 963 kWh/an | 32, 1 % |

Coût total du projet

2 115 000\$

Financé sur une période de 20 ans

Période de retour sur l'investissement (après les subventions)

4 ans

Personne(s) contact :

Municipalité

Ville de Blainville

Eric de la Sablonnière

450 434-5206 poste 8211



MA
MUNICIPALITÉ
EFFICACE

Firme de génie conseil

Groupe Roche

Camil Girard

514 393-9110